



I quaderni del m.æ.s. – XV / 2017

Bologne et le cardinal légat Bertrand Du Pouget. Le refus d'un grand projet

Beatrice Borghi

Abstract:

Entre la fin du XIIIe et le début du XIVe siècle, la décadence de la ville de Bologne fut accentuée par divers facteurs internes et externes. À cette instabilité s'ajouta la difficulté de la ville à contrôler les territoires les plus reculés. Les stratégies de la papauté d'Avignon et de ses cardinaux légats envoyés en Italie comme gouverneurs ne firent qu'augmenter le désordre qui s'était créé. La défaite contre Modène à Zappolino en 1325 et le siège qui lui succéda obligèrent la communauté bolognaise à faire appel à ses dernières ressources pour parvenir à un retour à la normalité. C'est dans ce contexte que les autorités bolognaises décidèrent de faire confiance au cardinal légat Bertrand du Pouget qui devint seigneur de la ville le 5 février 1327, faisant preuve d'efficacité face aux problèmes les plus urgents. Sa double charge de seigneur de la ville et de légat le conduisit pourtant à adopter des choix en faveur de l'Église, au détriment des intérêts et des alliances traditionnelles des citoyens bolognais. La construction, à partir de 1330, d'une forteresse près de la Porte Galliera, où il établit sa résidence, accentua la méfiance de la population à son égard. Finalement, en 1334, le mécontentement provoqué par sa politique aboutit à une révolte populaire au cours de laquelle il fut chassé de Bologne et son château pillé et détruit. Cet article retrace les principales étapes de l'action politique qui menèrent Bertrand du Pouget en Italie pour combattre le gibelinisme et reconstruire l'État de l'Église, en déplaçant sa capitale à Bologne.

Between the end of the 13th century and the beginning of the 14th century, the decadence of the city of Bologna was accentuated by various internal and external factors. This instability contributed the difficulty of the city to control the most remote territories. The strategies of the Avignon papacy and its cardinal legates sent to Italy as governors, increased the general disorder that was in place. The defeat against Modena at Zappolino in 1325 and the subsequent siege forced the Bolognese community to get to its last resorts to achieve a return to normality. It was in this context that the Bolognese authorities decided to appoint and trust Cardinal Legate Bertrand du Pouget, who became lord of the city on February 5, 1327, demonstrating efficiency in the face of the most urgent problems. His dual duties as lord of the city and legate led him to adopt choices in favour of the Church, to the detriment of the interests and traditional alliances of the citizens of Bologna. The construction of a fortress placed near the Galliera Gate, started in 1330, where he established his residence, increased the mistrust of the population towards him. Finally, in 1334, the discontent provoked by his policies led to a popular revolt in the course of which he was driven from Bologna and his castle looted and destroyed. This article traces the main stages of the political action that led Bertrand du Pouget to Italy to fight against Ghibellism and to rebuild the State of the Church, by moving its capital to Bologna.

ISSN 2533-2325

doi: <https://doi.org/10.6092/issn.2533-2325/7510>

I quaderni del m.æ.s. - Journal of Mediæ Ætatis Sodalitium – ISSN 2533-2325

Dipartimento di Scienze dell'Educazione «Giovanni Maria Bertin» - Università di Bologna

BOLOGNE ET LE CARDINAL LEGAT BERTRAND DUPOUGET. LE REFUS D'UN GRAND PROJET

BEATRICE BORGHI

Résumé

Entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle, la décadence de la ville de Bologne fut accentuée par divers facteurs internes et externes. À cette instabilité s'ajouta la difficulté de la ville à contrôler les territoires les plus reculés. Les stratégies de la papauté d'Avignon et de ses cardinaux légats envoyés en Italie comme gouverneurs ne firent qu'augmenter le désordre qui s'était créé. La défaite contre Modène à Zappolino en 1325 et le siège qui lui succéda obligèrent la communauté bolognaise à faire appel à ses dernières ressources pour parvenir à un retour à la normalité.

C'est dans ce contexte que les autorités bolognaises décidèrent de faire confiance au cardinal légat Bertrand du Pouget qui devint seigneur de la ville le 5 février 1327, faisant preuve d'efficacité face aux problèmes les plus urgents. Sa double charge de seigneur de la ville et de légat le conduisit pourtant à adopter des choix en faveur de l'Église, au détriment des intérêts et des alliances traditionnelles des citoyens bolognais. La construction, à partir de 1330, d'une forteresse près de la Porte Galliera, où il établit sa résidence, accentua la méfiance de la population à son égard. Finalement, en 1334, le mécontentement provoqué par sa politique aboutit à une révolte populaire au cours de laquelle il fut chassé de Bologne et son château pillé et détruit.

Cet article retrace les principales étapes de l'action politique qui menèrent Bertrand du Pouget en Italie pour combattre le gibelinisme et reconstruire l'État de l'Église, en déplaçant sa capitale à Bologne.

1. L'Italie de Bertrand du Pouget

*Ah ! Italie esclave, hôtellerie de douleur, / Ahi serva Italia, di dolore ostello,
navire sans nocher dans une grande tempête, /
nave senza nocchiere in gran tempesta,
tu n'es plus la reine des provinces, tu n'es qu'un bordel ! /
non donna di province, ma bordello !
Dante, Purgatorio, Canto VI*

*Rome, qui rendit le monde bon, / Soleva Roma, che 'l buon mondo feo, avait
coutume de posséder deux soleils qui éclairaient l'une et l'autre route /
due soli aver, che l'una e l'altra strada
celle de la terre et celle de Dieu. / facean vedere, e del mondo e di Deo.
Dante, Purgatorio, Canto XVI*

Ainsi apparaissait l'Italie du XIV^e siècle aux yeux de Dante Alighieri qui, dans la *Divine Comédie*, au chant du « Purgatoire », s'enflamme en une violente invective contre l'Italie, décrite comme siège de la douleur et navire sans timonier au milieu d'une tempête. Non plus dame des provinces de l'Empire romain, mais un bordel. Pour le poète, Rome devait être et rester la résidence des deux pouvoirs vertueux qui régnaient dans le monde, le pape et l'empereur. Mais, au XIV^e siècle et depuis un demi-siècle, le retour dans la ville éternelle était devenu pour les papes d'Avignon une grande affaire militaire et politique¹. Il ne s'agissait pas simplement de ramener le trône papal dans sa résidence traditionnelle, en espérant que la structure géopolitique puisse le permettre, mais il s'agissait de retrouver le siège que l'apôtre Pierre, nommé par Jésus-Christ comme chef de son Église, avait fondé au prix de son sang et où Paul, sur les mêmes traces, avait été conduit pour y être martyrisé. Cette dignité incomparable de Rome avait toujours été évoquée par les pontifes français.

Bertrand du Pouget naquit vers 1280 dans un village du Quercy (Castelnau-Montratier), dans le diocèse de Cahors appelé Le Pouget².

¹ Jean Favier, *Les Papes d'Avignon*, Paris, Fayard, 2006 ; Edwin Mullins, *The Popes of Avignon. A Century in Exile*, New York, Bluebridge, 2008 ; Bernard Guillemin, *La Cour pontificale d'Avignon (1309-1376). Étude d'une société*, Paris, De Boccard, 1962

² Le blason des du Pouget - d'or à une bande d'azur, au chef de gueules - est connu grâce à Bertrand. Les sources documentaires à notre disposition ne permettent pas

On ne sait pas où Bertrand a acquis le titre de docteur en droit canonique par lequel il est désigné pour la première fois le 7 septembre 1316, mais il est certain que sa carrière fut indiscutablement favorisée par la confiance de Jacques Duèze, évêque d'Avignon et futur pape avec le nom de Jean XXII. En tant que clerc de l'évêque, il assumait, après le transfert de Duèze au siège d'Avignon, la direction de l'hôpital Notre-Dame de Pont-Fract³ (1310) et obtint la charge de décan de Issigeac (1312). En 1316, son protecteur devenu pape lui accorda d'ultérieurs titres, dont celui de chanoine de la cathédrale de Narbonne, Cahors et archidiacon du Mans ; enfin, le 17 décembre 1316, Jean XXII l'éleva à la pourpre cardinalice au titre de Saint-Marcel. Il recouvrit la fonction de régent de la Chancellerie avec le titre de vice-chancelier pontifiant pendant la nonciature en Angleterre de Gaucelme de Jean (17 mars 1317 - 5 novembre 1318), charge qui lui permit de s'occuper, entre autres, de l'examen des candidats à la charge de notaire.

d'identifier avec certitude les alliances parentales. Edmond Albe a démontré que Bertrand du Pouget n'était pas le fils naturel de Jean XXII - comme l'insinuaient Pétrarque et Villani - ni son neveu - contrairement à ce qui est affirmé dans le roman *Il nome della rosa* (*Le Nom de la Rose*) de Umberto Eco -, mais était presque sûrement un parent acquis au pape, descendant du lignage des Pérarède. Fines, soeur aînée de du Pouget, s'était mariée avec Arnaud Bernard I de la Pérarède. Parmi ses frères, Bernard, franciscain, évêque de Quimper et ensuite de Nîmes, fut constamment avec lui en Italie. On lui attribue de nombreux neveux parmi lesquels les plus probables sont Pierre de la Pérarède, évêque de Nîmes et de Mirepoix, et Bertrand Tissandier, archevêque de Bologne en 1332. Edmond Albe, « Quelques-unes des dernières volontés de Jean XXII », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, XXVII (1902), p. 206, 209, 216, 219 ; Edmond Albe, *Autour de Jean XXII. Les familles du Quercy*, I-II, Rome, P. Cugiani, 1902-1904 (extraits des *Annales de Saint-Louis des Français*), en partic. I, p. 144 sq., 149, 168-186 ; Edmond Albe, *Hugues Gérard, évêque de Cahors. L'affaire des poisons et des envoûtements de 1317*, Cahors/Toulouse, J. Girma, 1904, p. 37, 57, 66, 68, 100, 109, 120, 133, 185. Cf. Guillaume Mollat, « Bertrand du Pouget », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, VIII, Paris, Letouzey, 1935, coll. 1068-1074 ; Jean Favier, *Les Papes d'Avignon*, op. cit. ; Pierre Jugie, « Un Quercynois à la cour pontificale d'Avignon : le cardinal Bertrand du Pouget (v. 1280-1352) », dans *La Papauté d'Avignon et le Languedoc*, 1316-1342, Toulouse, Privat, Cahiers de Fanjeaux n° 26, 1991, p. 69-95.

³ Contrairement à ce que l'on croyait auparavant, il n'apparaît pas parmi les chapelains de Clément V, mais - à partir de l'entrée du pape à Avignon le 2 octobre 1316 - parmi ceux de Jean XXII.

La rapidité de sa carrière, la faveur accordée par le pape, dont il était l'un des plus proches collaborateurs, et ses compétences dans les procédures judiciaires provoquèrent, ainsi que l'on peut imaginer, de fortes jalousies ; par conséquent, on ne doit pas être surpris si Bertrand fut parmi les victimes de la tentative d'empoisonnement et de sorcellerie complotée entre novembre 1316 et mars 1317 par l'évêque de Cahors qui avait été durement critiqué pour sa conduite scandaleuse et pour sa gestion financière.

Mais il y avait d'autres problèmes à résoudre, plus urgents et dramatiques. L'exil d'Avignon de la curie avait grandement affaibli l'autorité pontificale sur l'Italie et, malgré les efforts du pape, la position de l'Église en Italie risquait d'être compromise par l'avancée gibeline, toujours plus menaçante et intimidante envers les partisans historiques de l'Église (Florence et Naples) et de leurs biens pontificaux, en particulier la Romagne : un territoire qui était fragmenté en petites seigneuries qui officiellement obtenaient leur autorité par décision pontificale⁴. Louis de Bavière avait profité de la vacance du pouvoir pour accorder le titre de vicaire impérial à Matteo Visconti, seigneur de Milan, qui avait entrepris une importante campagne militaire en Italie du Nord entre 1314 et 1316, en conquérant Pavie, Alexandrie, Tortone, Verceil, Parme et Plaisance⁵. Pour faire face à l'agression gibeline, en 1314, un mois avant sa mort, Clément V avait nommé Robert d'Anjou vicaire pontifical, roi de Naples et principal défenseur de la politique guelfe en Italie, conjointement à la République de Florence. Jean XXII, succédant à Clément V, après plus de deux ans de vacance du Saint-Siège, reconfirma la nomination faite par son prédécesseur.

La politique anti-gibeline difficile et incisive menée par Jean XXII eut comme conséquence la consolidation du front conduit par les Visconti à Milan, par les Scaligeri à Vérone, par les Bonaccolsi à Mantoue et soutenu par Louis. Le pape interdit aux seigneurs de porter le titre de vicaire impérial, excommunia Matteo Visconti pour hérésie et ne

⁴ Armand Jamme, « Le Languedoc en Italie ? Réseaux politiques et recrutement militaire pendant la légation du cardinal Bertrand du Pouget (1319-1334) », dans *Jean XXII et le Midi*, Toulouse, Privat, Cahiers de Fanjeaux n° 45, 2012, p. 255-290.

⁵ Le seigneur de Vérone, Cangrande della Scala, entre-temps, agrandissait ses propres propriétés dans la Vénétie et Passerino Bonaccolsi, seigneur de Mantoue, avait obtenu le contrôle sur Modène.

reconnut pas l'élection impériale. Une mission de paix confiée par le pape en 1317 à l'inquisiteur dominicain Bernard Gui et au franciscain Bertrand de la Tour rencontra la forte opposition de Matteo Visconti et de Cangrande della Scala qui, en qualité de vicaires impériaux, nièrent au pape toute juridiction sur le clerc de Vérone. En effet, Jean XXII avait envoyé Gui et de La Tour comme nonces apostoliques en Italie pour promouvoir des négociations de paix entre les villes du Nord et les villes de Toscane. Un accord fut conclu à Asti en avril 1318, mais l'effet espéré fut négatif et, après le printemps, les deux envoyés retournèrent à Avignon. Le 21 septembre 1318, les deux émissaires furent chargés de la médiation dans le conflit entre le roi de France Philippe V et le comte des Flandres Robert de Dampierre dont les négociations furent menées à Paris et à Compiègne, et aboutirent à un accord de paix.

Le cadre politique était pour le moins dramatique, tous étaient en guerre et la Lombardie était dévastée par de durs conflits. Florence ne pouvait pas compter sur le pape et son légat. Bien que le roi de Naples fut nommé en 1318 « protecteur, gouverneur et recteur » de la ville pour une durée de quatre ans, cette expérience fut un échec, et révéla le principal but de Robert d'Anjou : soutirer les plus grands profits de la florissante économie florentine de l'époque.

À ce stade, Jean XXII se décida à intervenir en nommant en 1319 Bertrand du Pouget légat pontifical pour la Lombardie, la *Province Romandiola* (la Romagne et Bologne), la Toscane, la Corse et l'État de l'Église, charge qu'il assumera pendant environ quatorze ans⁶. Dénommé par le pape, dans la bulle de nomination, « notre ange de la paix⁷ », Bertrand fut probablement inspiré – ou influencé – par la politique de Jean XXII⁸ et, sur son ordre, il fut d'abord engagé dans des

⁶ Armand Jamme, « Des usages de la démocratie. Deditio et contrôle politique des cités lombardes dans le "grand projet" de Jean XXII », dans *Papst Johannes XXII. Konzepte und Verfahren seines Pontifikats*, édité par H.J. Schmidt - M. Rohde, Berlin/New York, De Gruyter, 2014, p. 279-341. Voir également : R. Lambertini, *Kultur und Politik im Verhältnis zwischen Bologna und Avignon zur Zeit Johannes XXII : Umfang und Grenzen des päpstlichen Einflusses auf das städtische Leben*, *ibid.*, p. 170-176.

⁷ Bertrand du Pouget reçut en fait sa nomination comme légat pontifical en mai-juin 1320. Il partira pour le Piémont au mois de juillet.

⁸ Ainsi que le souligna Bernard Guillemain nous ne savons pas si Bertrand fut influencé ou s'il appliqua la politique de Jean XXII. Bernard Guillemain, *La Cour pontificale d'Avignon...*, *op. cit.*

initiatives contre Matteo Visconti. Fin novembre 1322, il s'établissait à Plaisance d'où il coordonnait l'action de forces des différents alliés qui, après avoir conquis Monza, voulaient prendre possession de Milan. Mais à Monza son armée fut contrainte à la retraite, puisque les contestations, les épidémies et les intrigues diplomatiques de Louis de Bavière lui firent obstacle. En février 1324, les troupes pontificales subirent une grande défaite à Vaprio d'Adda, laquelle eut également pour conséquence, en l'espace de quelques mois, la perte de Monza. Il s'avérait urgent d'avoir de nouvelles troupes et de nouveaux financements de la part de la France et de l'Espagne. À ce point, Bertrand, tout en continuant la lutte contre les Visconti et leurs alliés en Lombardie, soutenant militairement Florence et les Angevins battus à Altopascio, se dirigeait vers les villes et les châteaux de l'Émilie, en se faisant attribuer la seigneurie avec pour objectif de construire un réseau entre les domaines piémontais des Angevins et la Romagne⁹. Il devint seigneur de Bologne en février 1327.

Bien que l'action politique de Bertrand subit un arrêt momentané dû à l'arrivée à Rome du roi d'Allemagne Louis de Bavière, venu se faire couronner empereur (1328) par son protecteur, Jean XXII, qui savait parfaitement quel était l'objectif prioritaire : transférer sa cour à Bologne (1330), en sachant bien que Bertrand pouvait réaliser ce projet ambitieux. En effet, la principale préoccupation du pape était l'insécurité de la ville éternelle, bouleversée et déchirée par les luttes qui opposaient les Orsini aux Colonna.

Bologne était un carrefour naturel, centre universitaire actif, important croisement routier pour les communications nord-sud de la péninsule et territoire de droit apostolique, voisin des domaines impériaux. Une ville qui pouvait recouvrir un rôle central dans le projet de retour en Italie de la cour pontificale.

Peu de temps après, du Pouget commençait les travaux de construction du palais, qui ne représentaient pas une étape sur la route du retour vers Rome, comme le prétendait Pétrarque¹⁰, mais plutôt une

⁹ Bertrand se fit allouer la seigneurie des villes émiliennes et également celle d'Alexandrie au mois d'avril 1323, celle de Plaisance en mai 1323, et celles de Parme et Reggio en septembre et octobre 1326.

¹⁰ Ernest Hatch Wilkins, *Studies in the Life and Works of Petrarch*, Cambridge, Mass., The Mediaeval Academy of America, 1955, p. 182-192.

destination sûre et stable, puisque la ville devait représenter l'éventuel lieu de réalisation d'un nouveau type de souveraineté en Italie du Nord. Cela est attesté par le fait que la zone choisie pour l'édification fut soigneusement évaluée, avec l'intention d'utiliser la banlieue de Bologne de manière à ce que le palais-forteresse ne se superpose pas aux édifices existants, symboles de l'identité communale.

Jean XXII réussit, en faisant appel au roi de France, à trouver un accord avec le roi de Bohême, Jean I de Luxembourg qui, entre décembre 1330 et mai 1331, s'était emparé, sans rencontrer par ailleurs de fortes résistances, d'une douzaine de villes de la vallée du Pô. L'accord entre le pape et le roi prévoyait un changement d'orientation de la légation de Bertrand du Pouget, lequel n'avait certainement pas renoncé à défendre ses propres positions en Émilie et en Lombardie.

En 1331, Bertrand devenait recteur de Romagne et de la Marche d'Ancône. Ses milices s'emparèrent de Forlì et Forlimpopoli et, en 1332, il assista à la réunion du Parlement de Romagne à Faenza ; il gouverna la Marche par délégation.

La situation se compliqua quand l'accord entre Jean XXII et Jean I fut connu en Italie.

Les guelfes et les gibelins formèrent une alliance anti-papale. Avec l'espoir d'obtenir une victoire leur permettant de confirmer leur propre contrôle politique et conquérir la dernière grande ville du nord de l'État de l'Église, Bertrand, avec son armée commandée par le comte d'Armagnac, fut battu par les Estensi aux alentours de Ferrare (avril 1333), avec pour conséquence la révolte de toutes les villes de la Romagne contre ses délégués, les unes après les autres.

Le 17 mars 1334, ce fut le tour de Bologne que du Pouget abandonna onze jours après dans des conditions humiliantes.

La politique de Bertrand envers les villes conquises consista en particulier en un accord préventif stipulé avec les «maiores » (par exemple, à Parme) et se poursuivit, pour consolider l'autorité, par une lutte contre les factions, accompagnée habituellement par des réformes fiscales en faveur du peuple et par un important investissement personnel dans le gouvernement de la ville. En réalité, il s'agissait d'une politique bénéficiant en premier lieu à la classe seigneuriale, afin de renforcer localement le processus de transformation des régimes municipaux en seigneuries, processus qui avait déjà commencé bien avant son arrivée en Italie.

Ses échecs militaires et la lourde pression fiscale influencèrent profondément sa politique de relations tant avec les « maiores » qu'avec le peuple qui ne tarda pas à se révolter contre le légat pontifical.

2. Bologne au temps du cardinal du Pouget : le contexte politique de Bologne au XIIIe siècle

2.1. L'ambiguïté du premier « seigneur » atypique : Bertrand du Pouget

Au cours des premières décades du XIVe siècle, on assista au déclin des institutions municipales, en premier lieu compromises dans les luttes de factions puis menacées par les premières figures de seigneurs. La grande défaite subie par l'armée pro-impériale à Zappolino fut le prélude à la seigneurie exceptionnelle d'un légat pontifical, le cardinal Bertrand du Pouget, qui s'acheva dans une révolte en 1334.

Après l'embryon de seigneurie constitué au cours des années quatre-vingt du XIIIe siècle par Rolandino Passeggeri, qui détenait la suprématie politique, et après la tentative conduite pendant les deux premières décennies du XIVe siècle par la formidable puissance économique et l'importante influence politique du banquier Romeo Pepoli – tentative échouée à la suite d'une forte opposition intérieure (1320-1321) –, les bouleversements de la politique étrangère et les continues luttes avec Modène (bataille de Zappolino en 1325, déjà citée) amenèrent les administrateurs municipaux à nommer Bertrand du Pouget (1327-1334) seigneur de Bologne, légat pontifical sur les territoires italiens de l'Église.

L'ambiguïté d'un « seigneur » qui subordonnait forcément les intérêts de la ville à sa fonction de légat aboutit, après quelques années de cohabitation, à sa violente expulsion qui, puisqu'elle engendra une spirale de représailles et de tentatives de réparation, peut être considérée comme le début du processus effectif de l'encadrement du gouvernement de la ville par l'État de l'Église. Depuis plusieurs décennies, la précarité des affaires intérieures et les lourdes répercussions des conflits extérieurs s'opposaient aux ambitions légitimes de la communauté bolognaise pour maintenir et consolider l'importance acquise dans le champ politique, culturel et économique. Pion très important, mais encore trop faible dans la lutte entre l'expansionnisme des Visconti et le front hétérogène de ses rivaux, Bologne supporta, souvent plus que d'autres villes, les conséquences des

conflits. À sa position stratégiquement importante pour le contrôle d'une zone de conflits et d'accès aux territoires de la vallée du Pô, de la Romagne et de la Toscane, s'opposa une capacité toujours plus inadéquate à se défendre. Il s'avérait donc tout à fait naturel que, pour un certain laps de temps, les attentions et les soins des assemblées délibérantes et des divers gouvernements se soient orientés principalement vers la constitution de réserves et le maintien de garnisons dans la ville et sur le territoire, alors que les ressources et les capacités étaient infailliblement détournées vers d'autres genres de travaux.

Les conséquences désastreuses de la défaite de Zappolino contre l'armée de Modène et pro-impériale, ainsi que le siège qui en découla, avaient soumis la communauté bolognaise qui dut faire appel à ses dernières ressources pour se rétablir, tout en faisant face à de nouvelles attaques des rebelles de la montagne. Pendant plusieurs mois on s'occupa de la reconstruction des infrastructures et des édifices démolis ou endommagés à l'extérieur de la *Circla* (Cercle), notamment les écluses, les canaux, le moulin et le siège du presbytère du Rhin ainsi que les ponts et les maisons du secteur occidental. La prise de conscience de la défaite ajoutée à de nouvelles menaces amena ensuite à effectuer d'importants travaux de restructuration de portes et de tronçons de la dernière enceinte de la ville. Après la cuisante défaite et pendant le siège qui en découla, les Bolognais avaient expérimenté, malgré eux, les forces et les faiblesses de l'enceinte de la *Circla*, en particulier celles causées par son ampleur : un très grand périmètre qui impliquait une dépense très élevée de ressources, tant pour la surveillance que pour la maintenance. Il fut décidé alors de reculer et de restructurer complètement l'une des sections les plus fragiles et vulnérables – celle près de la Porte Galliera, où couraient les extrémités des canaux de la ville – avec l'intention de rétablir la plus grande efficacité sur tout le pourtour.

Les oeuvres défensives et militaires devinrent donc une dépense prépondérante des interventions publiques. Outre les travaux d'achèvement des murs de l'enceinte et la remise en état des forts, pour la première fois après la période des tours, on effectua pendant ces années l'édification de forteresses urbaines qui enfermèrent, tant concrètement que symboliquement, un pouvoir éloigné et potentiellement hostile à la communauté de la ville.

Étant donné les revers politiques et militaires, il fallait rapidement corriger le gouvernement de la ville. Trop nombreuses étaient les er-

reurs que la communauté avait payées par le deuil et la détérioration de ses propres intérêts. Les récentes adversités avaient accrédité l'hypothèse selon laquelle la faiblesse de l'État de la ville de Bologne était la cause, outre les divisions internes, de l'absence d'un gouvernement autoritaire et stable. Dans ces circonstances, le légat pontifical pour les biens italiens de l'Église, Bertrand du Pouget, avait donné preuve de grandes compétences diplomatiques et stratégiques, en effectuant une action efficace d'union entre les villes pro-pape. Dans cette politique personnelle, il avait le soutien des Bolognais qui entretenaient ainsi des liens toujours plus étroits avec les représentants locaux. Par ailleurs, ses initiatives contribuèrent à prolonger l'état de belligérance générale en Italie du Centre et du Nord, encourageant ainsi les forces gibelines, comme je l'ai déjà dit, à demander l'intervention de l'empereur Louis de Bavière.

Prévoyant de nouveaux dangers, les organes décisionnaires de la communauté bolognaise prirent la décision de confier le gouvernement de la ville à du Pouget, qui fut nommé seigneur de la ville. Apparemment, il s'agissait de la première seigneurie bolognaise, mais en réalité ce titre de *dominus* attribué au cardinal français était basé sur un malentendu fondamental. En effet, il demeurait légat pontifical, charge qui lui procurait un renforcement de son propre pouvoir à la tête de Bologne, mais ne l'autorisait certes pas à déroger à ses fonctions et à ses objectifs principaux¹¹.

¹¹ Comme le précise Augusto Vasina, c'est vers 1319-1320 que Bertrand du Pouget décida de s'établir de manière permanente à Bologne, alors qu'aucune autorité pontificale n'avait jamais résidé dans cette ville. En plus de l'autorité qu'il acquit alors en Romagne, sa juridiction s'étendait sur l'ensemble de la péninsule italique. Cependant, le terme de *dominus* qui lui était attribué ne pouvait recouvrir que le sens de « représentant du souverain pontife », contrairement aux véritables seigneurs de la cité qui portaient le même titre. Augusto Vasina, « Bologna nello Stato della Chiesa: autorità papale, clero locale, Comune e studio fra XIII e XIV secolo », dans *Cultura universitaria e pubblici poteri a Bologna dal XII al XV secolo*, édité par Ovidio Capitani, (Actes du colloque, Bologne, 20-21 mai 1988), Bologne, Arnaldo Forni, 1990, p. 125- 150. Guido Antonioli, *Conservator pacis et Justitiae. La Signoria di Taddeo Pepoli a Bologna (1337-1347)*, Bologne, Clueb, 2004, p. 36-46 ; Geraloma Biscaro, « Le relazioni dei Visconti di Milano con la Chiesa. Giovanni XXII ed Azzone », dans *Archivio storico lombardo*, XLVI, Milan, Fratelli Bocca, 1919, p. 84-229. Cf. Rolando Dondarini, *Bologna medievale nella storia delle città*, Bologne, Pàtron, 2000.

2.2. Les projets du légat Bertrand du Pouget

Toutefois, le légat fit effectivement preuve, dès son admission à la charge de seigneur (5 février 1327), d'une grande capacité d'intervention sur les problèmes les plus urgents. Entre autres, dans le cadre d'une réforme générale de l'administration, il mit de l'ordre dans le prélèvement fiscal en ordonnant d'effectuer une nouvelle re-cension des terres de la ville au nom d'une recherche d'impartialité qui se solda à nouveau par des insatisfactions¹². Voulant poursuivre la conciliation intérieure, il assumait une position *super partes*, permettant en 1328 le retour des représentants de familles expulsées précédemment, dont les Pepoli, les Gozzadini, les Galluzzi et les da Panico.

Sous son impulsion fut planifié l'achèvement de l'enceinte de la ville, en élevant des murs là où se dressaient encore des échafaudages. Les travaux engendrèrent un tel gaspillage de ressources que les vicissitudes que la communauté bolognaise dut affronter au cours des décennies centrales du siècle, non seulement empêchèrent d'achever le projet, mais aggravèrent probablement la situation globale de l'enceinte sur les tronçons qui resteront finalement longtemps inachevés. Des indications concernant des constructions épisodiques ressortent des événements racontés par les chroniqueurs, surtout lorsque la ville dut subir des attaques externes.

Les principales sources de financement que Bertrand du Pouget reçut pour soutenir les dépenses militaires élevées provenaient de la Chambre apostolique – en tranches de 5 000, 10 000 et 15 000 florins – et parvenaient à Bologne par l'intermédiaire de la compagnie commerciale florentine des Acciaiuoli¹³. Le système administratif du cardinal était basé sur un réseau efficace de fonctionnaires qui, en qualité de messagers, encaissaient les impôts ecclésiastiques et effectuaient le

¹² Iole Matassoni, « 'Piangere miseria'. Le motivazioni dei Bolognesi per impietosire gli ufficiali addetti all'estimo del 1329 », dans *Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le Province di Romagna*, n. s., XLVI, 1996, p. 413-427 ; Antonio Ivan Pini, *Dalla fiscalità comunale alla fiscalità signorile : l'estimo di Bologna del 1329*, *ibid.*, p. 344-371 ; P. Pirillo, *La Provozione istitutiva dell'estimo bolognese di B. del P. (1329)*, *ibid.*, p. 373-412.

¹³ En principe, l'argent était versé à Avignon par le chambellan et par le trésorier du pape au marchand de la Compagnie ; il parvenait ensuite à Bologne avec un messenger et la lettre de « *cambio seu portagio* ».

païement directement sur le lieu où se trouvaient les personnes chargées d'effectuer les travaux de fortification ou les milices.

C'est pendant ces années-là que le cardinal Bertrand s'occupa aussi de trouver un patron digne de la ville. En effet, concernant le culte de saint Pétrone, patron de Bologne, il fut choisi au fil du temps entre divers prétendants. Parmi eux, saint Procule, qui à l'origine était un saint de l'Ombrie, peut-être introduit par un comte de Bologne de la branche des comtes de Spoleto – et qui aurait toujours été considéré comme un culte « étranger » et/ou « impérial » (son église était un lieu de rencontre d'étudiants en droit du *Studium*), aurait subi une radicale réactualisation dans la période de Barberousse, lorsque Procule fut transformé en un *miles* (soldat) ayant tué le perfide préfet païen Marino, devenant ainsi un saint « tyrannicide », potentiellement subversif et inconstitutionnel, mais pouvant justifier le meurtre en 1164 du maire Bezo, imposé par l'empereur Frédéric Ier au gouvernement de la ville.

Sous le gouvernement du légat pontifical Bertrand du Pouget, on proposa à nouveau un saint Procule évêque et martyr, parfaitement correct politiquement ; ce qui peut se comprendre du fait que le légat détenteur d'un pouvoir personnel absolu ne pouvait certainement pas accepter ni un patron symbole de la liberté communale, comme Pétrone, ni un saint tyrannicide et anarchiste comme Procule, de tradition plus récente. L'incompatibilité entre ces deux personnages, impossible à résoudre même pour le plus habile « acrobate » de l'hagiographie, produisit en fait le dédoublement – déconcertant pour un observateur moderne – de saint Procule : un saint évêque et un saint soldat. De fait, l'identification des reliques en 1389 confirma la présence des deux corps (ce qui était matériellement possible, sans aucun doute, mais assez facilement réalisable, étant donné les fréquentes superpositions des sépultures dans les églises et la pratique convoitée d'avoir son propre enterrement *ad sanctos*, c'est-à-dire le plus près possible des tombeaux des saints) ; en outre, la multiplication de figures de saints provenant d'une famille hagiographique unique ne doit pas nous étonner, puisque ce fut le cas notamment du Vital de Bologne et du Vital de Ravenne.

Le cardinal Bertrand obtint l'approbation papale pour employer certains biens confisqués aux rebelles afin d'héberger *sub clausura* et pourvoir à la subsistance de trente à cinquante étudiants pauvres, comme c'était le cas à Paris dans certains collèges d'étudiants.

Alors que la contre-offensive de Louis de Bavière réenclenchait les hostilités et qu'il fallait accélérer les travaux d'édification de nouveaux tronçons maçonnés de l'enceinte de la ville, le climat défavorable aggravait la famine générale, de sorte que les indigents toujours plus nombreux obligèrent le cardinal à financer les organismes religieux fournissant assistance. Ainsi, il dut fournir de l'aide pour la construction de l'hôpital des frères de la pénitence dans le quartier de la Croce dei Santi. Il ne manqua pas de promouvoir également des chantiers publics, surtout au niveau du réseau routier intérieur et extérieur.

Toutefois, le raidissement progressif de sa politique et la subordination toujours plus évidente des intérêts des Bolognais à ceux stratégiques de l'Église provoquèrent du mécontentement et furent le prétexte à une conspiration des Maltraversi, découverte et réprimée en 1329. Ce furent les premiers signes de l'écart entre ses objectifs et les attentes d'une grande partie de la cité qui n'acceptait pas d'être totalement exclue du gouvernement de la ville.

2.3. Bologne comme Avignon ? Le château de la Porte Galliera

Le cardinal français, comprenant bien l'hostilité croissante suite au transfert de la curie à Bologne, décidait en mars 1330 de réaliser le projet de construction d'un palais-forteresse urbain près de la Porte Galliera (mars 1330-juin 1332). La vie retranchée dans ce château construit en un peu plus de deux ans et que l'on sait de dimensions exceptionnelles¹⁴, provoqua en fait son éloignement physique et une mé-

¹⁴ Au sujet de la structure du château qui devait certainement refléter l'image du pouvoir, et en l'état actuel des études, Giancarlo Benevolo a imaginé un édifice majestueux et monumental, avec un périmètre quadrangulaire, rythmé par huit tours. Une partie se prolongeait à l'extérieur de la *circla*, tandis que le secteur principal y était inclus, en englobant une partie de la route de Galliera. Le canal Moline séparait les deux parties de la forteresse entourées par un fossé. À l'intérieur du château se trouvaient le jardin potager, les structures de service et le *palatium* avec l'appartement du cardinal. Il y avait trois chapelles : la grande chapelle, la chapelle parva et la chapelle secrète. Autour de l'édifice se trouvaient les demeures de l'entourage du pape, les *livrées* sur lesquelles convergeaient les nombreux chantiers urbains, expression du projet ambitieux : depuis l'achèvement des murs d'enceinte, jusqu'à la reconstruction du pont de Galliera et au projet de construction d'une route qui devait relier le château à l'emplacement de la place, oeuvre qui ne fut jamais réalisée. Giancarlo Benevolo, *Il Castello di Porta Galliera. Fonti sulla fortezza papale di Bologna (1330-1511)*, Venise, Marsilio, 2006 ; Giancarlo Benevolo, « Bertrando del Poggetto e la sede papale a Bologna : un progetto fallito », dans

fiance toujours plus grande de la part de la population envers ses propres fonctionnaires. Il y vivra la dernière année et demie, du mois d'octobre 1332 au mois de mars 1334, après la renonciation du pape à se déplacer à Bologne à cause de la situation difficile qui s'était créée à la suite de la rancoeur provoquée par sa conduite.

Le palais pouvait se prévaloir de précieuses décorations réalisées par les artistes les plus célèbres de l'époque, dont les fresques de la chapelle principale et un polyptyque de Giotto (1333-1334), la sculpture de l'autel, un polyptyque avec statuettes – aujourd'hui disparu – et les statues, installées à l'entrée, de l'archange Gabriel et d'une Madone de l'Annonciation réalisées par Giovanni di Balduccio¹⁵. La construction du palais stimula le développement à Bologne d'un quartier de la Curie où prélats et courtisans arrivèrent pour faire des investissements. Le cardinal du Pouget acheta en particulier la propriété d'Alberto Conoscenti et la maison appartenant aux Castelli qu'il pensait relier à la commune par la construction d'une nouvelle route. Dans la perspective de faire de Bologne le nouveau siège papal, il avait cherché à combiner les intérêts de l'Église en Italie avec sa fonction de seigneur de la ville, tout en poursuivant dans les deux rôles une politique d'affirmation personnelle pour témoigner de ses mérites auprès de la cour pontificale. Cependant, sa fonction initiale dans la coalition guelfe faisait ressortir les contradictions et les ambiguïtés inhérentes à ce double rôle. En tant que légat pontifical, sa volonté de poursuivre avec zèle et cohérence la cause de l'Église se heurtait souvent aux intérêts et aux alliances traditionnelles de ses citoyens bolognais qui furent amenés à croire que ses ambitions personnelles avaient pris le dessus dans sa conduite.

Giotto e le arti a Bologna al tempo di Bertrando del Poggetto, édité par Massimo Medica, Milan, Silvana, 2005, p. 21- 35. Voir aussi Massimo Medica, « Les arts à Bologne dans la première moitié du Trecento : peinture, sculpture et miniature », dans *Bologne et le pontifical d'Autun. Chef-d'oeuvre inconnu du premier Trecento (1330-1340)*, édité par François Avril et Massimo Medica, Langres, D. Gueniot, 2012, p. 39-47, 69-73 ; Rolando Dondarini, *Bologna medievale...*, op. cit.

¹⁵ Un commentaire anonyme à la *Divina Commedia*, remontant à la fin du XIVe siècle témoigne de la présence du peintre florentin Giotto à Bologne. Pietro Fanfani, *Commento alla Divina Commedia dell'Anonimo Fiorentino del secolo XIV ora per la prima volta stampato a cura di Pietro Fanfani*, Bologne, G. Romagnoli, 1866-1874, p. 187-188.

Voulant continuer à développer son contrôle, le cardinal affectait une part importante du prélèvement fiscal ainsi que les contingents armés des quartiers de la ville à ses propres conflits avec les adversaires de son élévation ; jusqu'à ce qu'en 1333 il arriva à impliquer l'armée bolognaise dans une tentative désastreuse de reconquérir Ferrare, ville impopulaire aux Bolognais à cause de ses liens traditionnels avec la famille d'Este.

L'année suivante, forts de l'humiliation subie, les Bolognais répondirent aux ordres du cardinal d'attaquer les Estensi par un véritable soulèvement aboutissant au siège du château de la Porte Galliera, à la fuite du légat et de sa suite – qui quittèrent la ville sous escorte de trois cents Florentins –, au pillage et à la destruction de sa demeure fortifiée.

Les Bolognais se révoltèrent contre le gouvernement du légat Bertrand du Pouget le 17 mars 1334 et l'insurrection dura onze jours. L'évêché et les demeures du cardinal et des fonctionnaires furent pillés. Même le château, construit pour accueillir le pape et sa cour, fut assiégé et, le 28 mars, Bertrand obtint la permission de quitter la ville. Immédiatement, les Bolognais envahirent la forteresse en déployant leur rage contre sa cour. La veille, le capitaine du peuple et les anciens consuls avaient déjà décidé de réemployer certaines oeuvres précieuses de l'église du château. Il s'agissait de l'autel majeur et de certaines sculptures, dont une Annonciation, qui furent données à l'Église de Saint-François, tandis que le retable en marbre de Giovanni di Balduccio situé sur l'autel majeur de la « grande chapelle » fut placé dans l'église Saint-Dominique¹⁶.

2.4. Après Bertrand du Pouget.

La tentative de récupérer les biens du cardinal

Bien que d'une énorme gravité, l'expulsion du légat, les violences et la destruction du château de la Porte Galliera, n'auront pas de conséquences immédiates dans les rapports avec la cour pontificale. Probablement parce qu'à Avignon les rébellions qui précédèrent et suivi-

¹⁶ Ainsi qu'il résulte du témoignage d'un romain anonyme, à l'époque étudiant en médecine à Bologne, qui a probablement assisté à l'insurrection. *Anonimo romano, Cronica*, éd. critique par Giuseppe Porta, Milan, Adelphi edizioni, 1979, p. 18.

rent celle de Bologne furent perçues comme un échec évident de la politique du cardinal légat ou bien parce que, de toute manière, il n'y avait aucun bénéfice à agrandir la fracture avec une ville qui avait joué, et qui aurait pu encore jouer, un rôle important dans la coalition pro-pape.

Il faut toutefois prendre note, à la suite des événements qui suivirent, qu'avec l'expulsion du cardinal Bertrand – qui rejoignit Avignon le 16 avril et ne retourna jamais plus en Italie –, entre la cour papale et la communauté bolognaise s'était ouverte une querelle prête à être utilisée pour réaffirmer la soumission de Bologne à l'Église.

Il est intéressant de noter que les Bolognais, reprenant entre leurs mains leur destinée et après avoir rédigé de nouveaux statuts, aient voulu en réaction à la destruction de la forteresse du légat procéder à des interventions sur les bâtiments publics, en restaurant et en agrandissant le Palais de la Badia pour en faire une demeure permanente pour les personnes âgées et en donnant un nouveau siège à la Salle des Actes.

Le désir commun d'autonomie ne suffit pas à ramener l'harmonie ni à éviter les désordres dans la région et, tout en reconnaissant la soumission à l'Église, les luttes continuèrent entre les Sacchesi (soutenant les Pepoli) et les Maltraversi (soutenant les Gozzadini et ennemis des Pepoli). Les difficultés de contrôle sur le territoire d'une ville déchirée par les discordes et exposée aux menaces externes, et où, sans surprise, on continuait à agrandir les parties maçonnées de l'enceinte tout en dotant les portes de pont-levis, étaient confirmées.

L'agressivité des nobles de la campagne hostiles au gouvernement de la ville finit par favoriser un nouveau raidissement anti-gibelin. À cause de la confusion du moment et des risques d'une guerre civile, la personnalité de Taddeo Pepoli, fils de Romeo, fut mise en évidence, à cause de son autorité et de sa compétence. On s'adressa toujours plus souvent à lui dans les différentes commissions nommées pour faire face aux problèmes les plus urgents de défense et d'ordre public. Par ailleurs, il pouvait compter sur des liens familiaux et d'amitié dans ses rapports avec les villes et les seigneurs alliés.

Afin de conférer stabilité au régime bolognais et compte tenu des rapports de force réels surgis lors des dernières bagarres internes, le Conseil du Peuple et de la Massa lui confia en 1337 le gouvernement de la ville. Pour mettre en évidence une continuité avec les institutions municipales, sa fonction de seigneur fut masquée par divers titres,

dont celui très fréquent de « *conservator pacis et iustitiae* » et de « *dominus generalis* » de la ville et du territoire rural de Bologne ; toutefois les organismes judiciaires perdurèrent avec des fonctions plus ou moins formelles et sous le contrôle du seigneur¹⁷. Cette désignation était survenue sans aucune intervention du pape qui se retrouva ainsi devant le fait accompli.

Sans doute pressé par les représentants de la cour d'Avignon qui avaient de la rancœur envers Bologne – comme Bertrand du Pouget et l'évêque Alberto Acciaiuoli qui depuis quelques mois avait été obligé de quitter la ville après un grand différend avec les représentants de la noblesse locale – Benoît XII, en janvier 1338, instruisit un procès contre les Bolognais, en leur imposant de rendre compte de leur comportement et de retourner au sein de l'Église dans un délai de deux mois. La légèreté avec laquelle les dirigeants de la ville abordèrent d'abord la question fut clairement le symptôme d'une grave sous-estimation. Non seulement la délégation bolognaise arriva en retard à Avignon, mais elle chercha à faire face à l'irritation du pape – qui à l'échéance des deux mois avait immédiatement lancé l'interdit sur la ville – en présentant des excuses formelles et en faisant passer la désignation de Taddeo Pepoli comme une mesure prise uniquement pour pacifier les dissensions internes et qui n'impliquait pas un refus de la souveraineté de l'Église.

La cour pontificale ne manqua pas l'occasion de démontrer ce qu'une telle souveraineté pouvait impliquer et rappela les contentieux inhérents aux dommages causés à l'Église pendant l'expulsion du légat. Après plusieurs mois de litiges et malgré les objections soulevées par les docteurs du Studio, entre confirmations et suspensions de l'interdit, les Bolognais durent accepter les conditions difficiles qui leur furent imposées, entre autres l'ingérence dans la désignation des hautes charges publiques et le paiement annuel de 8 000 florins.

À Bologne on commençait à se rendre compte combien la parenthèse de Bertrand du Pouget n'était qu'un premier passage vers une réelle soumission à un dominateur extérieur. Le pillage et la destruc-

¹⁷ Niccolò Rodolico, *Dal comune alla signoria. Saggio sul governo di Taddeo Pepoli in Bologna*, Bologne, Forni, 1898, p. 66-72, 216-221 ; Gianfranco Orlandelli, *La Supplica a Taddeo Pepoli*, Bologne, Patron, 1962, p. 73-79.

tion du château provoquèrent chez le cardinal du Pouget une profonde rancoeur envers les Bolognais. Malgré la violence de la démolition de la forteresse, il réussit toutefois à sauver une partie de ses effets personnels, sauf ceux qui avaient été installés vers la fin de son séjour en ville.

Parmi les précieux artefacts qui nous sont parvenus, dont nous avons un inventaire qui nous donne une idée de la magnificence de la forteresse, il y a des biens ayant appartenu à l'évêque de Mirepoix et de Nevers, dont une crosse en argent doré avec pierres précieuses, des coupes émaillées en argent, des croix émaillées en argent doré, des chandeliers, des plats, des étoiles, des codex, des bibles, des vases en argent et de gros boutons de chape¹⁸.

Après une première demande d'indemnisation des dommages faite à Taddeo Pepoli et une réponse négative, la tension entre les Bolognais et Benoît XII s'accrut à tel point que le pape instaura en 1338 un procès contre les Bolognais afin qu'ils rendent compte de leur comportement contre l'Église.

La conclusion ne fut pas celle que le pape et Bertrand espéraient : en effet, seulement 180 florins sur 20 000 furent payés par les Bolognais, un montant purement symbolique, versé en trois tranches.

2.5. Vers la pseudo-seigneurie de Taddeo Pepoli

En 1340 Taddeo Pepoli dut remettre le pouvoir qui lui avait été attribué par les autorités locales au légat pontifical envoyé spécialement d'Avignon, qui, après avoir officiellement pris possession de la ville, lui accorda la fonction de vicaire de l'Église, selon un scénario qui s'était répété plus ou moins à l'identique déjà plusieurs fois au cours du temps.

Bertrand du Pouget passa les dernières dix-huit années de sa vie à Avignon, auprès de la cour papale et, malgré le décès le 4 décembre 1334 du pape Jean XXII, son principal soutien, il participa toujours très

¹⁸ L'inventaire des biens envoyé aux Bolognais par le pape Clément VI, dans sa bulle du 1er mai 1348, a été publié par Ludovico Frati qui utilise la transcription fournie par Cherubino Ghirardacci. Ludovico Frati, *Il saccheggio del castello di Porta Galliera nel 1334*, dans *AMRR*, série IV, vol. II (1922-1912), p. 41-90. Le texte a été analysé récemment par Giancarlo Benevolo, *Il Castello di Porta Galliera...*, op. cit. p. 99-133.

activement à la vie diplomatique et politique de l'Église et fut doyen du Sacré Collège des cardinaux lors des élections de Benoît XII et de Clément VI. Quittant la livrée d'Auch, il se retira ensuite à Villeneuve-lès-Avignon, près du château Saint-André, dans un luxueux palais à l'entrée duquel est encore visible son blason et où il mourut le 3 février 1352, après une agonie de deux jours. Pétrarque annonça la nouvelle dans une lettre à Filippo Cabassole, dans laquelle, abandonnant ses invectives précédentes, le poète rendit hommage aux mérites du cardinal, en affirmant que sa vie avait été « trop brève pour le bien public » (Fam. XII, 6, 8).

En 1337 commença à Bologne la pseudo-seigneurie des Pepoli, avec Taddeo qui sut se gagner estime et prestige, tout d'abord auprès des envoyés du pape, ensuite au sein même de la cour d'Avignon. Sa mort (1347) fut suivie par une décennie de fléaux, prémices d'une saison encore plus dure et plus difficile dans une période déjà néfaste. Dès que ses pouvoirs furent transférés à ses fils Giacomo et Giovanni, la peste fit son apparition dans une ville déjà bouleversée par un fort tremblement de terre.

De plus, peu de temps après, Bologne fut l'objet d'un « troc » qui la soumit aux Milanais, puisqu'en 1350 les fils de Taddeo furent contraints à la céder à l'archevêque Giovanni Visconti, seigneur de Milan. Ayant consolidé et étendu sa domination par de nouvelles conquêtes territoriales, le nouveau seigneur nomma lieutenant Giovanni da Oleggio qui, pendant une décennie, établit un régime despotique. Alors que les blessures provoquées par les guerres, les famines et la peste auraient dû pouvoir compter sur un guide politique bien différent, ce fut la période la plus noire du XIV^e siècle bolognais qui se termina seulement en 1360 avec la réunification à l'Église, grâce à la négociation du cardinal légat Gil Albornoz¹⁹. Il accorda des privilèges aux Ordres religieux, en particulier aux franciscains, puis aux domini-

¹⁹ Celestino Piana, « Il card. Albornoz e gli Ordini religiosi », dans *El Cardenal Albornoz y el Colegio de España*, « Studia Albornotiana », vol. XI, 1972, p. 483-519. La prédilection envers les frères mineurs de la part d'Albornoz - dominicain - s'exprima aussi par la présence auprès de lui d'un confesseur franciscain qu'il avait ramené d'Espagne. Frère Tommaso del Frignano, franciscain, fut l'exécuteur testamentaire du légat pontifical. Il eut recours, en outre, à des inquisiteurs franciscains, tel que Castellano (Zambeccari da Bologna).

cains, aux servantes de Marie, aux clarisses, qui collaborèrent à son activité de légat pontifical²⁰.

Dans un état de prostration, Bologne accueillit cette fois avec des espoirs fondés la direction d'Albornoz. Ce fut grâce à l'action diplomatique entreprise qu'en 1360 Bologne obtint du pape Innocent VI le permis de fonder une faculté de théologie. Il faudra toutefois attendre 1364 pour qu'elle soit effectivement réalisée. En effet, les événements politiques et les continuels différends avec Bernabò Visconti en retarderont la réalisation de quatre ans et elle sera achevée seulement sous le légat Androino de la Roche²¹.

Les fonctionnaires du gouvernement choisis par Gil Albornoz se préoccupèrent de faire face à la famine avec des approvisionnements et des contrôles tarifaires des produits de première nécessité, donnant ainsi lieu à une timide récupération, consolidée après 1364 lorsque, suite à de longues négociations, il y eut une courte période de paix ; laquelle s'acheva en 1376 quand Bologne mit également fin au gouvernement du vicaire pontifical par un soulèvement.

Il faudra attendre septembre 1377 pour arriver à une réconciliation avec l'Église qui prévoyait entre autres que la domination de Bologne et de son territoire appartint au pape qui, en échange d'une somme convenue, se réservait de nommer son propre vicaire général. Une fois les accords signés, les envoyés du pape arrivèrent en ville et, après

²⁰ Ursmer Berlière, « Le droit de procuration ou de gîte. Papes et légats », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 7-8, 1919, p. 509-538. Francesco Filippini, « La prima legazione del card. Albornoz (1353-1357) », dans *Studi storici*, di A. Crivellucci, 5, 1896, 95 c. ; A. Gianius, *Annales sacri Ordinis fratrum Servorum beatae Mariae Virginis*, éd. 2, I, Lucae, 1719, 305 a ; Salvatore Tosti, « Descriptio codicum franciscanorum Bibl. Riccardianae Florentinae », dans *Archivium Franciscanum Historicum*, 15, 1922, p. 509 sq. ; Francesco Filippini, Guido Zucchini, *Miniatori e pittori a Bologna. Documenti dei sec. XIII e XIV*, « Raccolta di fonti per la storia dell'arte », VI, Florence, Academia Nazionale dei Lincei, 1947. Konrad Eubel, *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi*, I, 249 ; Celestino Piana, *op. cit.*, Bologne, Collegio di Spagna, Arch. Albornoz, I, n. 5.

²¹ À cette date remontent les premiers statuts de la faculté de théologie. Cf. Francesco Ehrle, *I più antichi statuti della Facoltà teologica dell'Università di Bologna*, San Giovanni in Persiceto, Bologne, FARAP, 1932 ; Celestino Piana, *Il cardinale Albornoz...*, *op. cit.*, p. 484, 497, p. 510-512. Le collège fut un modèle pour d'autres collèges européens. Comme en 1401 le *Colegio Viejo* (Université de Salamanque). Cf. *L'università in tempo di crisi. Revisioni e novità dei saperi e delle istituzioni nel Trecento, da Bologna all'Europa*, édité par B. Pio, R. Parmeggiani, Bologne, Clueb, 2016

avoir formellement pris possession des portes et des sièges publics, ils administrèrent la justice pendant quelques jours ; le 27 décembre 1377, au cours d'une cérémonie solennelle dans la cathédrale, ils affectèrent au nom du pape le vicariat général au canoniste Giovanni da Legnano qui avait été le protagoniste des plus importantes négociations et qui allait mourir peu après, lors d'une épidémie de peste. Le dialogue reprenait ainsi entre le centre de l'État pontifical et le corps représentatif de la société bolognaise, mais avec un pouvoir qui lui garantissait une ample autonomie²².

²² Beatrice Borghi, Rolando Dondarini, *Bologna. Storia, volti e patrimoni di una comunità millenaria*, Bologne, Minerva, 2011, p. 31-32.

